

Concurrence fiscale et sociale européenne : l'Allemagne conforte son recul

Mercredi 30 mai 2007

Dans le brouhaha du contexte électoral français, l'Allemagne s'est rapprochée un peu plus ces derniers jours – et notamment vendredi 25 mai au Bundestag – de la décision historique visant à abaisser le taux d'imposition global de ses sociétés (combinaison des niveaux fédéral et local) de près de 10 points, de moins de 38,9% aujourd'hui à 29,8% au 1er janvier 2008. Après avoir simultanément augmenté la TVA et baissé les cotisations sociales en janvier dernier (la fameuse « TVA sociale »), il ne fait plus guère de doute que la plus grande économie de l'Union européenne a fait de la concurrence sociale et fiscale le ressort de sa stratégie de croissance. La réforme fiscale de 2000, qui avait abaissé l'impôt sur les sociétés au niveau fédéral de 40% à 25% faisant passer l'imposition globale à son niveau actuel alors qu'elle était encore de près de 60% en 1992 (voir tableau), n'était donc qu'un prélude.

Taux d'imposition statutaire* sur les sociétés en Allemagne, 2000-2008 en %

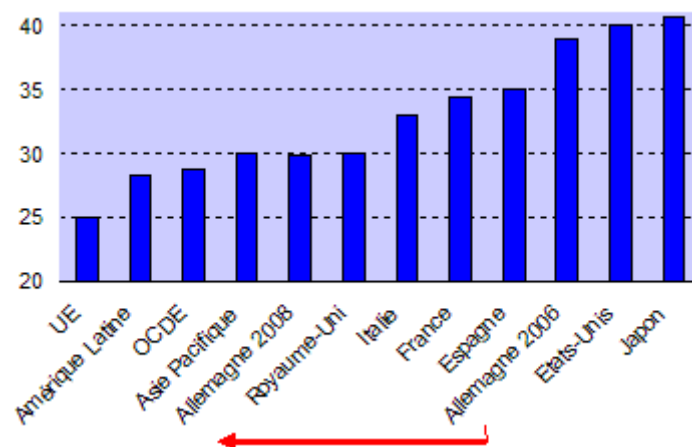
Taux d'imposition...	2000	2001	2003	2006 et 2007	2008
Au niveau fédéral	40	25	26,5	25	NA
Au niveau local	17	17	17	17	NA
Imposition globale	52	38,9	40,2	38,9	29,8

* taux nominal qui peut servir d'approximation au taux effectif d'imposition.

Source : OCDE.

A regarder les chiffres de l'OCDE pour 2006 de près, il paraît clair que cette baisse vise, pour l'Allemagne, à concurrencer les grands pays européens, et notamment la France (34,4%) et l'Italie (33%). Le Royaume-Uni a d'ailleurs déjà réagi par anticipation stratégique en abaissant son taux de 30% à 28% (soit, à son tour, juste en dessous du taux allemand) dans le dernier budget de Gordon Brown en tant que Chancelier de l'échiquier. Les petits pays les plus compétitifs sont encore hors d'atteinte (l'Irlande à 12,5% ou même l'Autriche avec 25%) sans parler des nouveaux Etats membres (la Hongrie affichant 16% et la Slovaquie 19%). La nouveauté est donc là : la concurrence fiscale et sociale, qui fait d'ores et déjà de l'Union européenne (en moyenne non pondérée) la région du monde où l'imposition sur les sociétés est la plus faible (voir graphique), se déploie désormais entre grandes économies ouest-européennes, et non plus seulement entre « petits » et « grands » pays ou entre « vieille » et « nouvelle » Europe. Qui plus est, la fiscalité sur les sociétés a une visée stratégique, et non seulement tactique comme la modération salariale ou même la TVA « sociale », qui joue à moyen terme sur la géographie économique européenne.

Taux d'imposition statutaire sur les sociétés en 2006



Sources : KPMG et OCDE

Parce que la mise en œuvre de cette politique de reflux fiscal et social intervient dans le contexte d'une reprise européenne qui s'affirme, on en déduit, par un biais d'attribution caractérisé, qu'il s'agit là de la pierre philosophale de la croissance retrouvée. C'est au contraire son poison. Sans tentative d'harmonisation ou de contrôle de ces stratégies non-coopératives, l'Union européenne s'abîmera toujours plus dans ce que Paul Krugman a appelé la « dangereuse obsession de la compétitivité » en se concentrant sur la course vers le bas de la compétitivité-coût et en négligeant la course vers le haut de la compétitivité-productivité (qui était le cœur de feu l'« agenda de Lisbonne »). Sa croissance de long terme s'appauvrira au lieu de se renforcer.

C'est aussi une très mauvaise nouvelle pour la justice sociale à laquelle les Européens sont plus attachés que d'autres dans le monde, car la part de la richesse européenne revenant au travail, historiquement basse après avoir chuté de près de 10 points en deux décennies et désormais au niveau des pays anglo-saxons (comme le montre par exemple [une étude récente du FMI](#)), va encore décroître sous l'effet de cette course acharnée vers le bas.

Les pays européens, un siècle après Bismarck, la loi sur les accidents du travail de 1898 ou l'institution de l'impôt sur le revenu, rivalisent désormais pour démanteler, et non plus consolider, leurs pactes socio-fiscaux. Or, l'Etat providence est le seul moyen économiquement efficace d'amortir les chocs de la mondialisation. Il faudra donc bien se rendre un jour à l'évidence : les nations européennes ne prospéreront pas en devenant les unes pour les autres des pays à bas coûts.

Éloi Laurent et Jacques Le Cacheux